

Le Département de la Charente-Maritime recrute **par voie statutaire ou contractuelle** pour la Direction de l'enfance et de la famille :

2 SAGES FEMMES DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (H/F)

Résidences administratives : Jonzac et Rochefort

Cadre d'emplois des sages-femmes (A)

Au sein de l'équipe prévention et promotion de la parentalité et sous la responsabilité du médecin départemental de PMI, vous contribuez à la politique de prévention du Département.

Vous accompagnez de manière individuelle ou globale la cellule familiale en lien avec la psychologue et la puéricultrice de l'équipe prévention promotion de la parentalité et contribuez à établir la meilleure relation possible entre l'enfant et son entourage afin de prévenir une maltraitance éventuelle, à partir de facteurs de vulnérabilité identifiés.

Vous travaillez à l'amélioration du déroulement de la grossesse, du post-natal et plus généralement des comportements protecteurs de santé. Pour cela, vous assurez des actions de prévention médico-sociales et d'éducation pour la santé des futurs parents, à domicile ou non.

Vous proposez un soutien, un accompagnement, et au besoin, une orientation vers les services ou partenaires appropriés

Vous appartenez à l'ordre national des sages-femmes, vous avez une expérience probante et vous êtes doté de qualités relationnelles avérées. Rigoureux et organisé. Permis B obligatoire, nombreux déplacements.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

- Docteur Clotilde MORINEAUD, Médecin départemental de PMI et des actions de santé au 05-46-31-73-40
- Madame Célia BARONI, Chargée de recrutement au 05-46-31-74-94

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV et dernier arrêté de situation administrative) **avant le 30 octobre 2022** par courriel à :
recrutement.2@charente-maritime.fr